



LYCEE AUGUSTIN THIERRY

Rappel des règles essentielles au bon fonctionnement de la vie à l'internat

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient de faire sa rentrée à l'internat du Lycée Augustin Thierry.

Afin que cette année se déroule dans les meilleures conditions, nous vous rappelons quelques règles incontournables :

- Aucune sortie de l'internat ne sera autorisée sans un **mot écrit des parents** et l'avis favorable d'un C.P.E. Ce mot doit être transmis **24h avant la sortie**. Tout manquement à cette règle sera sanctionné (exclusion temporaire, voire définitive de l'internat).
- Votre enfant doit respecter les horaires d'appel (**18h00, 19h45 et 21h45**). A ces heures, il doit se trouver dans sa chambre.
- Sa chambre doit être propre et en ordre.

Pour information :

- L'internat ouvre le lundi matin de 7h30 à 9h00
- L'internat réouvre le soir à partir de 17h00
- Le **vendredi**, à **12h00**, de **15h45 à 16h05**, de **16h55 à 17h10**, de **17h50 à 18h10** , les élèves pourront récupérer leurs sacs à la **bagagerie**
- Afin que tous les élèves puissent vivre dans les meilleures conditions, nous vous rappelons que tout matériel d'amplification est interdit (enceintes d'ordinateur, mini chaîne hifi, enceintes de téléphone portable, etc.).

Prix Internat en 2024 à l'année : 1847€
1 chambre individuelle garçon accès PMR avec sdb
1 chambre individuelle fille accès PMR avec sdb

Pour tout contact avec l'internat, vous pouvez appeler le bureau des surveillants au **02 54 56 29 33 de 17h à 18h30 et de 19h15 à 19h45**.

Les élèves de Dessaignes et de Sonia Delaunay doivent contacter un CPE ou le bureau des surveillants du **Lycée Augustin Thierry** pour toutes questions relatives à l'internat (absence, retard, etc.).

Planning des personnels responsables durant les soirées d'internat :

| | | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi |
|---------------------|---------|---|--|--|--|
| CPE | | Mme DEVOLDER 02 54 56 29 35 courriel : johanna.devolder@ac-orleans-tours.fr | M. Frot 02 54 56 29 34 courriel : jean-louis.frot@ac-orleans-tours.fr | Alternance des 3 CPE Mme ROUGÉ Mme DEVOLDER M FROT | Mme ROUGÉ 02 54 56 29 36 courriel : emmanuelle.rouge@ac-orleans-tours.fr |
| Surveillants | Filles | Julie (17h-8h) Karima (18h-21h) | Selma (17h-8h) Rékia (18h-21h) | Julie (18h-8h) Karima (18h-21h) Marjorie (12h-18h) | Selma (17h-8h) Marjorie (18h-21h) |
| | Garçons | 17h-8h Badr - Miloud Houcine (18h-21h) | 17h-8h Badr - Miloud François (18h-21h) | Axel – Vincent 13h-8h 16h-8h 14h-8h Jocelyn(18h-21h) | 17h-8h Axel - François Jocelyn (18h-21h) |

Le mot des infirmières

Les problèmes de santé des élèves internes doivent être signalés directement aux infirmières au **02 54 56 29 10** (Mmes Legendre, Richter et Mariano), y compris ceux survenant durant l'année scolaire.

Tout traitement médicamenteux doit être déposé et pris à l'infirmerie. Aucun médicament n'est toléré dans les chambres.

En cas d'ivresse constatée, les parents seront immédiatement avertis et devront venir chercher leur enfant à l'infirmerie afin d'assurer un retour à domicile.

En cas d'accident grave, les infirmières prennent un avis médical (SAMU) et l'élève peut être envoyé aux urgences. Les parents, avertis, devront rejoindre leur enfant. En aucun cas le retour des urgences ne sera assuré par le personnel de l'établissement (circulaire du 20.11.1963).

Un élève sortant des urgences ne pourra pas réintégrer l'internat au-delà de minuit.